

Aurélien Allard (Université de Lille)

Proposition individuelle

Mise en tourisme d'un objet religieux : le cas du Mont Ishizuchi

Au pied du mont Ishizuchi 石鎚山 (point culminant de l'ouest du Japon) sont érigés nombre de vieux temples, de sanctuaires, d'autels et de chapelles, soit autant de traces d'une longue histoire où s'entremêlent shugendō, bouddhisme et shintō. Depuis la restauration de Meiji, le site historiquement bouddhique semble pourtant dominé par le Sanctuaire d'Ishizuchi longtemps voué au seul culte étatique.

Après une première courte enquête de terrain entreprise en 2019, je me suis d'abord intéressé au pèlerinage d'Ishizuchi, à son rétablissement dans les années d'après-guerre par les desservants shintō, à sa nature syncrétique et à son devenir.

La municipalité de Saijō (département d'Ehime) et plusieurs communautés rurales en quête de revitalisation semblent s'appuyer sur un tourisme naissant engendré par le renouveau et la promotion du pèlerinage.

Comment évolue la valeur sacrée accordée par l'espace face à la sécularisation ? Dans le cadre d'une pratique qui se veut de plus en plus hybride, notamment sous l'effet de l'individualisation, les catégories « tourisme » et « pèlerinage » sont-elles toujours adéquates ? Faut-il voir un glissement de la pratique rituelle vers la pratique touristique ? L'évolution de ce phénomène est-il irréversible ?

Domaines sémantiques et productivité des constructions *XnoY* en japonais moderne

Le présent exposé explore les caractéristiques lexicologiques des constructions nominales *XnoY* se comportant comme des noms composés tel *kami-no-ke* « cheveu ». Cette étude répond à trois interrogations : i) quels sont les domaines sémantiques les plus représentés dans ces *XnoY* ? ; ii) quel est le lien entre le domaine sémantique des constituants et celui du *XnoY* ? ; iii) ces *XnoY* sont-ils productifs en japonais moderne ? Si oui, dans quels domaines ?

Nous interrogeons deux lexiques : i) un lexique général de 1096 occurrences rassemblé par nous-même à partir de dictionnaires comme le *Nihon Kokugo Daijiten* ; ii) un corpus spécialisé en botanique de 21706 occurrences construit à partir de l'index « Ylist » développée par le botaniste Yonekura.

L'étude du lexique général se base sur la classification sémantique de la *bunruigoihyō* (2004) et montre que : i) les *XnoY* sont très représentés dans le domaine sémantique de la nature ; ii) de nombreux *XnoY* dénomment des arbres ; iii) Y détermine dans la majorité des cas le domaine sémantique du *XnoY* et permet d'en inférer le sens générique. Ces résultats nous ont amené à interroger le second lexique dont l'étude a révélé que : i) le patron *XnoY* est faiblement productif en botanique ; ii) les *XnoY* sont productifs comme constituants par exemple *arechi-inunofuguri* « Véronique sombre » ; iii) des *rendaku* peuvent être générés à la frontière des *XnoY* comme *kyō-ganoko* « Filipendule pourpre ».

Références

[*Nihon Kokugo Daiziten*] Grand dictionnaire de la langue japonaise. 2002. Shogakkan jishōhenshūshitsu. Tōkyō : Shogakkan

NINJAL. 2004. [*Bunruigoihyō : zōhokaiteiban*] Liste de mots sur principes sémantiques : édition révisée et augmentée. NINJAL. Tōkyō: Dainippon Tosho

YONEKURA, K., and TADASHI K. 2004. [*YList Syokubutsu Wamei-Gakumei-indekkusu*] Index Ylist des noms de plantes vulgaires et scientifiques. YList Syokubutsu Wamei-Gakumei-indekkusu. <http://ylist.info/>.

François-Valentin Clerc

Université de Genève

francois-valentin.clerc@unige.ch

Assistant de la Faculté des Sciences de la Société

Doctorant en histoire économique et sociale

Département d'Histoire, Économie et Société

Institut d'Histoire Économique Paul Bairoch

Proposition de communication pour le 16ème colloque de la Société Française des Études Japonaises 2025 sur le thème du « Singulier »

Titre de la communication : « La soie japonaise est-elle une soie asiatique comme les autres ? Leçons de l'expérience française (1853-1913) » ou « Une soie asiatique pas comme les autres ? Perceptions et usages de la soie japonaise en France (1853-1913) »

Biographie

François-Valentin Clerc est doctorant en histoire économique et sociale et assistant au département d'Histoire, Économie et Société de l'Université de Genève depuis 2021. Il mène ses recherches sous la direction de la professeure Mary O'Sullivan et est également affilié à l'Institut d'Histoire Économique Paul Bairoch.

Sa thèse de doctorat porte sur l'histoire globale du capitalisme de la soie au cours de la vague de mondialisation de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Ses recherches visent à expliquer les changements majeurs survenus dans la chaîne de marchandise de la soie, qui reliait les producteurs de soie grège au Japon aux producteurs de tissus de soie en France et aux États-Unis, ainsi que leurs conséquences sur le développement industriel.

Résumé

Les soieries produites en France par la Fabrique lyonnaise dominent largement le marché euro-atlantique au milieu du XIX^e siècle. Premier centre de consommation de soie en Occident, elle fait face à une crise majeure lorsqu'une nouvelle maladie, la pébrine, se répand dans les campagnes séricicoles et réduit la production nationale de soie grège à un tiers de son niveau de 1853 en l'espace de trois ans. Face à ce déclin, la Fabrique réclame qu'on aille chercher à l'étranger la matière première nécessaire à la poursuite de ses activités, en particulier auprès des producteurs asiatiques. Les soies chinoises, déjà ourdies sur les métiers à tisser lyonnais, sont importées en quantité toujours plus importante, mais l'ouverture au commerce international du Japon en 1859 excite immédiatement toutes les passions : on l'acclame pour ses grèges, dont les qualités se démarquent de celles des autres soies d'Asie. Cependant,

l'engouement français pour la soie japonaise s'estompe au cours des décennies suivantes, ce qui permet à la soie chinoise de jouer un rôle plus important à partir de la fin des années 1870.

La littérature académique portant sur la Fabrique lyonnaise prend en compte ce basculement pérenne des sources d'approvisionnement domestique vers l'Asie de l'Est, mais tend néanmoins à réunir les pays desquels elle importe sous l'étiquette grossière de « soie asiatique ». Lorsqu'un pays fait l'objet d'une étude spéciale, il s'agit généralement de la Chine, qui reste le principal fournisseur de la Fabrique. Cette inclination contraste avec celle des spécialistes du commerce international de la soie, qui révèlent plutôt la dominance des soies japonaises sur le marché mondial. Comment, dès lors, expliquer qu'elles ne conquièrent pas les faveurs de l'industrie française ? Qu'est-ce qui détermine ce particularisme ? Cette communication vise à clarifier les raisons pour lesquelles les soies japonaises ont d'abord été favorablement accueillies en France, mais se sont peu à peu vues refuser la possibilité d'y exercer leur domination.

J'étudie les attitudes changeantes des principaux acteurs impliqués dans les relations commerciales franco-japonaises, notamment le rôle pivot des marchands, ainsi que les caractéristiques cruciales de la soie grège dans la détermination de leurs attitudes à l'égard des fournisseurs japonais. Je trace ces informations dans les journaux commerciaux, dans les archives de l'Union des marchands de soie de Lyon et dans la riche correspondance de la maison de commerce Chabrières, Morel & Cie, l'une des plus importantes de la place lyonnaise.

Cette communication explore la manière dont la singularité de la soie japonaise détermine tantôt la vigueur de la demande, tantôt sa langueur.

SIMONETTA Clio

cliosimonetta@yahoo.fr

Université Paris Cité LCAO

CRCAO – UMR 8155

Objet : Proposition de communication pour le 16ème colloque de la Société Française des Etudes Japonaises

126 Empereurs, un seul Usurpateur : l’histoire du « Novel Empereur »

En 1715, Tokugawa Tsunaeda écrivait dans la préface au *Dai Nihon-shi* :

C'est le Soleil en personne qui a jeté les bases de ce Pays il y a plus de deux mille ans. Depuis lors, les descendants divins ont occupé le trône en succession légitime ; jamais un imposteur ou un traître n'a osé l'usurper.

Ce passage met en évidence un sujet qui, au long des siècles, a traversé la réflexion sur la légitimité du pouvoir politique au Japon : la sacralité de l’institution impériale. En effet, bien que les disputes de succession au sein de la dynastie aient été fréquentes, des nombreux auteurs ont mis en avant le fait que, à la différence de la Chine, le Japon ne connut jamais un épisode où un individu étranger à la dynastie essaya de supplanter l’Empereur.

Il y a cependant une exception : le Nouvel Empereur, Taira Masakado. En 940, ce guerrier aurait osé usurper le titre impérial.

En réalité, cette histoire est très probablement une légende. Toutefois, aucune autre histoire, vraie ou fausse, relate d’une usurpation de ce type. Il s’agit, en d’autres termes, du seul exemple existant.

L’histoire du Nouvel Empereur, élaboré pendant une période de grave crise, se situe au centre d’une « constellation narrative », où plusieurs symboles subversifs se croisent. Lors de cette communication, je vais analyser cet épisode et montrer comment cette légende peut nous informer sur la crise du pouvoir politique au milieu du X^e siècle.

**Proposition d'intervention pour le 16ème colloque
de la Société Française des Etudes Japonaises**

Amaël Cognacq - Février 2025

Titre : Réseaux antiféministes et misogynes en ligne au Japon : Communautés distinctes, espace japonais ou manosphère globale ?

Mots-Clés : Études japonaises, études comparatives, genre et masculinités, manosphère, ethnographie en ligne

La recherche sur les communautés en ligne au Japon a permis d'identifier différents réseaux aux discours parfois misogynes et/ou antiféministes. Citons notamment la culture *otaku* (おたく), les hommes faibles (弱者男性 *jakusha dansei*) ou impopulaires (非モテ *himote*), ou encore les internautes d'extrême droite (ネット右翼 *netto uyoku* ou ネットウヨ *neto uyo*). Cependant, les études menées ont rarement porté sur les liens entre ces différents groupes au prisme des discours qu'ils propagent sur le genre, ni établi de comparaisons d'ensemble avec des communautés similaires en Occident.

Le terme "manosphère" est fréquemment utilisé pour qualifier le réseau décentralisé de communautés misogynes et/ou antiféministes présentes sur diverses plateformes en ligne en Occident. Issu de ces communautés elles-mêmes, ce terme est utile pour analyser conjointement des communautés masculinistes variées, tels que les artistes de la drague (*pick-up artists*), les célibataires involontaires (*incels*), ou les *red pills*, adeptes de théories du complot.

On retrouve au Japon et en Occident des attitudes similaires au sein des communautés mentionnées : victimisation des hommes qui seraient dominés par les femmes, minimisation des violences subies par les femmes, opposition radicale au féminisme.

Quels sont les liens idéologiques et matériels entre les différentes communautés aux discours antiféministes et/ou misogynes au Japon ? Celles-ci peuvent-elles être considérées comme un réseau décentralisé comme en Occident ? Le cas échéant, peut-on parler d'une manosphère japonaise qui s'inscrit dans un mouvement global, ou bien faut-il employer un autre terme pour marquer la singularité du cas japonais vis-à-vis des communautés masculinistes occidentales ? Ma proposition de présentation entend traiter ces questions en avançant une approche comparative.

Titre de la communication : Se singulariser pour mieux s'exporter ? Comment le discours sur les pratiques BDSM japonaises s'articule avec leur commercialisation et leur internationalisation depuis les années 90.

Cette communication propose de répondre à la question suivante : comment le discours sur les pratiques BDSM* japonaises, et plus particulièrement la pratique des cordes (*kinbaku* 緊縛) depuis les années 90, s'est construit sur leur « singularité japonaise » en s'articulant avec leurs commercialisation et leur internationalisation croissantes.

Aux côtés des éléments culturels grands publics du « Cool Japan » qui s'exportent depuis les années 80, les aspects les plus intimes du Japon font également l'objet d'une fascination par les étrangers de tous les continents (Tanaka, 2015). Alors que le tourisme de masse continue de se développer et que le Japon est devenu une destination de choix, cette curiosité peut être de plus en plus assouvie. Le tourisme sexuel - entendu ici non pas pour découvrir la prostitution mais pour découvrir les pratiques et communautés alternatives du pays visité - a également gagné en importance économique et certains acteurs locaux essayent de répondre à cette nouvelle demande, notamment au sein des amateurs de BDSM (Tomazos et Maclaren, 2017).

A partir de la littérature scientifique japonaise, anglaise et française existante et des données tirées d'une enquête de terrain menée à Tokyo entre 2022 et 2025 dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous présenterons comment le discours récent, historisant et culturaliste, sur ces pratiques tend à singulariser le contexte japonais en mettant en avant des aspects pourtant infondés (Kawahara, 2021). Mais nous montrerons que ce discours doit-être compris avant tout au regard du processus de marchandisation de ces pratiques qui, du fait de leur popularité croissante à l'étranger, incite les candidats à la professionnalisation à devoir trouver des moyens d'attirer leur clientèle internationale, dont ils ne connaissent ni les langues ni les cultures. Mais tous semblent partager un même intérêt : percevoir le Japon, sa culture et ses habitants comme un univers singulier dans tous ses aspects, même au sein de pratiques BDSM déjà bien particulières au regard des normes sociales dominantes.

**Acronyme de Bondage Domination et soumission Sadomasochisme et Masochisme*

Bibliographie indicative :

ANSART Olivier 2020

Paraître et prétendre : l'imposture bushido dans le Japon pré-moderne, Paris, Les Belles Lettres.

CZUSER Adrien 2019

« Ne pas (se) faire violence : Éthique érotique des interactions BDSM en contexte communautaire » in *Journal des anthropologues*, 156-157 : 149-172.

KAWAHARA Azumi 河原梓水 2021

« Gendai nihon no SM kurabu ni okeru boryokuteki na jissen : jōsama to mazohisuto no kanzen dourei purei wo megutte » 現代日本のSM クラブにおける「暴力的」な実践：女王様とマゾヒストの完全奴隷プレイをめぐって (Les pratiques « violentes » dans les clubs SM du Japon contemporain : sur la relation de servitude totale entre dominatrices et esclaves) in *Rinshō tetsugaku nyūzuretaa* 臨床哲学ニューズレター, 3 : 148-171.

KAWAHARA Azumi 河原梓水 2022

« Kinbaku kenkyū to tetsugakusha : Kyoto - kinbaku shinpojiumu to ha nan datta ka » 緊縛研究と哲学者：京大・緊縛シンポジウムとは何だったのか (La recherche sur le *kinbaku* et les philosophes : retours sur le colloque de l'Université de Kyoto) in *Rinshō tetsugaku nyūzuretaa* 臨床哲学ニューズレター ; 4 : 69-84.

KAWAHARA Azumi 2024

SM no shisōshi : sengo nihon ni okeru shihai to bōryoku wo meguru yume to yokubō SMの思想史：戦後日本における支配と暴力をめぐる夢と欲望 (L'idéologie SM dans le Japon d'après-guerre : rêves et désirs de domination et de violence), Tokyo, Seikyūsha 青弓社.

KUMADA Yōko 熊田陽子 2017

Seifūzoku sekai wo ikiru « onna no ko » esunogurafi 性風俗世界を生きる「おんなのこ」のエスのグラフィエ (Ethnographie des « filles » de l'industrie du sexe), Tokyo, Akashi Shoten 明石書店.

MALINAS David-Antoine 2010

« Le travail précaire au Japon » in *Les cahiers d'Ebisu*, 1 : 33-46.

RANGER Terence et HOBBSAWM Eric 1993

The Invention of Tradition, Cambridge, Cambridge University Press.

SAKAI Hamana 坂井はまな 2009

« Kaigai BDSM kai ni okeru « nihon » imejī -- kairaku no katsuyō to jendā » 海外 BDSM 界における<日本>イメージ——快楽の活用とジェンダー (L'image du « Japon » selon la communautés BDSM internationale : de l'usage du plaisir et du genre) in KAWAMURA Kunimitsu 川村 邦光 (dir.), *Sekushuariti no hyōshō to shintai* セクシュアリティの表象と身体. (Du corps et des représentations de la sexualité), Kyoto, Rinsen Shoten 臨川書店 : 215-252.

TANAKA Masakazu 田中雅一 2015

« Shibari kara shibari he—mou hitotsu no kûrujapan » 縛りからシバリへ——もうひとつのクールジャパン (Du shibari au *shibari* : un autre Cool Japan.) in SATŌ Tomohisa 佐藤知

久, HIGA Natsuko 比嘉夏子, KAJIMARU Gaku 梶丸岳 (dir.), *Sekai no tefuri: firudo tetsugaku nyūmon* 世界の手触り: フィールド哲学入門 (Le toucher du monde : introduction à la philosophie de terrain), Kyoto, Nakanishiya Shuppan ナカニシヤ出版 : 79-92.

TOMAZOS Kostas, O'GORMAN Kevin & MACLAREN Andrew C 2017

« From leisure to tourism : How BDSM demonstrates the transition of deviant pursuits to mainstream products » in *Tourism Management*, 60 : 30-41.

WEINBERG Thomas S., 2023

« Research in BDSM : 40 Years Along » in SIMULA Brandy, BAUER Robin, WIGNALL Liam (dir.), *The Power of BDSM*, New York, Oxford University Press : 22-42.

Amélie CORBEL

Assistant Professor (tenure-track)

Université de Waseda, département de sciences politiques et d'économie

**Des facilités de séjour à géométrie variable :
quelles possibilités de visas pour les couples de même sexe ?**

Au Japon, les règles en matière de regroupement familial excluent très largement les couples non-mariés comme les couples de même sexe, malgré des évolutions notables. Depuis 2013, les couples mariés de même sexe formés de deux ressortissants étrangers peuvent obtenir certaines facilités de séjour au titre de leur relation conjugale ; contrairement aux couples nippon-étrangers de même sexe. La possession de la nationalité japonaise n'assure donc pas la jouissance d'un degré supérieur de protection de la vie familiale, une situation d'un contraste saisissant par rapport aux couples hétérosexuels. Pour ces couples mixtes, la situation n'a évolué que très récemment. En 2019, le Bureau de l'immigration a autorisé la régularisation d'un Taïwanais en couple depuis 20 ans avec un ressortissant japonais. Puis, en 2023, il a accordé un titre de séjour à un Américain marié (sous législation étrangère) à un Japonais.

L'objectif de la présente communication est triple. Il s'agira tout d'abord de retracer l'historique d'attribution de facilités de séjour aux couples de même sexe, de définir leur nature exacte ainsi que leurs limites. Il s'agira ensuite de mettre en évidence les facteurs ayant conduit à ces changements. Enfin, nous comparerons les évolutions observées en matière migratoire avec celles observées dans d'autres domaines d'attribution de droits, ouvrant la réflexion sur la question du degré de reconnaissance des couples de même sexe dans un pays qui n'autorise pas le mariage gay.

Pour ce faire, le présent travail s'appuie sur des recherches documentaires (décisions de justice, articles de presse, archives parlementaires, etc.) et des entretiens auprès de professionnels du droit ayant pris en charge des demandes de titres de séjour de couples de même sexe.

Proposition de communication pour le 16 colloque de la SFEJ (Bordeaux, 2025)

Titre de communication : « Je » ne raconte pas tout.e seul.e. A propos du narrateur à la première personne du singulier dans le roman japonais contemporain

Fujiwara Dan (Université Toulouse 2 – Jean Jaurès / IFRAE)

Lorsqu'un récit en langue japonaise est raconté à la première personne, nous avons tendance à appréhender son narrateur dans le cadre de la première personne au sens grammatical, et ce, malgré la diversité des expressions japonaises qui la représentent. Ainsi, on estime généralement que le contenu du récit ne dépasse pas le point de vue subjectif du narrateur « je ». Cette approche correspond à un consensus fondamental en narratologie et, dans le cadre de la littérature japonaise moderne, où le *shi-shōsetsu* a longtemps exercé une influence normative sur la narration, cette conception du narrateur à la première personne peut paraître relativement convaincante.

Cependant, il existe parfois des récits qui sont en apparence construits selon une narration à la première personne, mais dans lesquels on peut percevoir en filigrane l'existence d'un autre locuteur ou tout simplement d'une autre voix qui dépasse la perspective du narrateur « je » et pourtant parle des événements censés être vécus exclusivement par celui-ci. *Les Mandarines* d'Akutagawa Ryūnosuke constitue un exemple bien connu. Dans cette communication, je me propose d'examiner des cas similaires issus de la littérature contemporaine, notamment chez Tawada Yōko, Ogawa Yōko et Yoshimura Man.ichi. A travers l'analyse de ces textes, il s'agira de proposer une réflexion sur des effets singuliers de cette forme de narration où le « je » ne raconte pas tout seul les expériences qu'il a vécues.

Les parcours singuliers des femmes pauvres dans les récits de la tradition orale aïnoue

Entre contrainte économique et émancipation sociétale

Noémi Godefroy

Avant que le fonctionnement de la société villageoise aïnoue ne soit irrémédiablement mis à mal par la colonisation japonaise à l'orée du 19^e siècle, celui-ci était sous-tendu par une hiérarchie sociale rigide basée sur le statut économique, et une distinction nette entre les rôles assignés aux hommes et aux femmes. Les sphères d'activités masculines et féminines étaient donc délimitées par des frontières physiques, géographiques et symboliques claires. Or, une étude des récits de la tradition orale aïnoue nous révèle que ces frontières ne sont pas strictement infranchissables, et ce dans un cas en particulier : lorsque le personnage principal est une femme très pauvre. Soumise à de fortes contraintes économiques, elle transcende les limites géographiques et symboliques des sphères masculines et féminines et endosse des rôles d'hommes, s'émancipant ainsi de la structure sociétale. Une analyse des parcours singuliers de ces femmes pauvres nous permet d'éclairer plusieurs phénomènes, et ce à différentes échelles. Au niveau macro, on constate le dynamisme et la capacité d'adaptation de la société aïnoue, loin d'être figée dans un mode de fonctionnement et des carcans immuables. Au niveau individuel, on voit que l'absence de ressources économiques entraîne l'exploitation d'autres ressources, en termes concrets et abstraits, permettant ainsi à ces femmes d'atteindre leurs fins de stabilité économique, et de rentrer dans le rang. Le singulier peut donc ici être compris comme un mal nécessaire, qui a pour vocation ultime de rester provisoire.

La figure singulière du gouverneur de province dans les romans de l'époque de Heian

Oriane GUILLEMOT (post-doctorante, CRCAO)

La littérature de l'époque de Heian, composée par et pour les membres de la cour impériale, semble présenter de prime abord un univers social et culturel homogène, régi par des idéaux aristocratiques d'élégance et de raffinement. Cette homogénéité apparente laisserait supposer une représentation harmonieuse et idéalisée des personnages. Pourtant, plusieurs figures se distinguent précisément par leur singularité, notamment celle du gouverneur de province.

Historiquement, les gouverneurs provinciaux assuraient le rôle d'intermédiaires entre les régions périphériques et la cour impériale, gérant les aspects administratifs et fiscaux des territoires éloignés de la capitale. Leur représentation dans les récits littéraires de l'époque est souvent marquée par une profonde ambivalence : ils sont tantôt dépeints de manière ridicule en raison de leurs habitudes et d'un langage perçus comme provinciaux, conséquence directe de leur éloignement prolongé du centre impérial, tantôt décrits comme des individus opportunistes et cupides qui profitent de leur autorité pour s'enrichir aux dépens des populations locales.

Cette communication se propose d'analyser la représentation singulière du gouverneur de province à travers la figure de Miharu Takamoto dans le *Roman de l'arbre creux* (*Utsuho Monogatari*), composé dans la seconde moitié du Xe siècle. Miharu Takamoto incarne avec force les contradictions attachées à ce type de personnage : gouverneur ayant accumulé sa richesse par le biais d'une fiscalité oppressive, il adopte un comportement marqué par un mépris ostensible des normes de conduite et des valeurs propres à l'aristocratie. À partir de cet exemple, nous élargirons notre réflexion à la manière dont la littérature de l'époque de Heian met en scène cette figure marginalisée pour interroger les tensions, les paradoxes et les limites d'un univers aristocratique en apparence homogène et clos.

PROPOSITION D'INTERVENTION INDIVIDUELLE

Titre : Techniques rituelles dans les pièces du *Shikisanban* faisant partie du répertoire des *kagura* pratiqués autour de Mont Chōkai

HIRAI, Akiko

Postdoctorante

Études religieuses

École Pratique des Hautes Études

CRCAO

Résumé :

Le « *Shikisanban* » (lit. trois pièces rituelles) désigne l'ensemble des pièces rituelles dans lesquelles les personnages portent des masques de vieillards souriants. Il s'inscrit dans presque tous les genres théâtraux et dansés, tant savants que populaires, au Japon. Il s'agit d'une matérialisation de la possession par l'esprit divin. Les pièces du *Shikisanban* n'ont pas de caractère narratif ; elles visent à accorder aux fidèles des bénédictions telles que la prospérité, la longévité et de bonnes récoltes, à travers les paroles prononcées et les mouvements codifiés exécutés par les divinités incarnées. C'est ce qui rend cet ensemble si singulier.

Bien que cet aspect rituel soit bien connu, les détails des techniques rituelles n'ont pas été suffisamment étudiés. Ainsi, ce projet de recherche tente de les éclaircir à travers l'analyse de deux « textes » : le texte écrit et le texte performatif. Étant donné qu'aucune enquête n'a été réalisée pour déterminer le nombre exact de pièces transmises à travers le Japon, cette présentation se concentrera uniquement sur les exemples dans le *kagura* observés autour de la montagne Chokai, dans la région du Tōhoku. Notre analyse permettra de mettre en évidence la structure rituelle du *Shikisanban*, la dimension religieuse de ses textes (en particulier en lien avec le bouddhisme), ainsi que le fait que la danse, en imitant (ou en figurant) et en foulant les quatre directions, soutient la pensée véhiculée par les textes.

XVI^e colloque de la SFEJ
Le singulier
Proposition de communication

Intervenant : Danila KASHKIN

Statut : Doctorant

Institution de rattachement : Université de Genève, Département d'études est-asiatiques

Adresse de contact : kashkin.danila@gmail.com

Priez pour que les vagues et les vents vous épargnent !

La banalité du naufrage et la singularité de la dérive pendant la période d'Edo

Même s'il s'agit d'une réalité géographique, nous oublions parfois que le Japon n'est pas situé sur un continent. Comptant parmi les plus grands archipels de la planète, le quotidien de sa société est étroitement lié à la mer. C'est le destin que ce pays a depuis toujours partagé avec ses semblables tels que l'Indonésie ou les Philippines.

De plus, lorsque nous parlons du « Japon du temps des samouraïs », cela nous évoque rarement l'image d'une poignée d'hommes sur un navire en perdition, luttant contre les vagues et les vents. En effet, de nos jours, un Japonais ordinaire ne réalise pas forcément que le naufrage était tout à fait banal pour la plupart de ses ancêtres, tandis que des documents historiques témoignent d'un nombre impressionnant de cas de dérives survenus au Japon d'Edo.

Or, en comparant les récits des naufragés japonais avec ceux laissés par leurs compagnons d'infortune européens ou américains, nous remarquons que durant l'intégralité de l'histoire japonaise et, plus particulièrement, sous le règne des shoguns Tokugawa, des vaisseaux rendus incontrôlables parcouraient des centaines de kilomètres durant des mois, voire pendant plus longtemps dans des cas exceptionnels.

Dans la présente communication, nous étudierons les causes des naufrages et les facteurs qui contribuaient à l'augmentation de leur nombre à cette époque. En traçant un parallèle avec des événements et des situations similaires, nous tâcherons d'identifier en quoi la dérive depuis le Japon d'Edo constituait quelque chose de singulier, du jamais vu dans d'autres régions du monde.

Proposition de communication pour le 16^{ème} colloque de la SFEJ

Yusuke Kunitomo, doctorant à l'Inalco/Ifrae

Titre : Avocat·es engagé·es dans la politique d'asile au Japon

Résumé

La politique japonaise d'asile de l'après-guerre s'est développée en fonction des intérêts diplomatiques du Japon, tout en maintenant la souveraineté de l'État en matière de gestion des frontières (Tsuchida, 2024). Ces enjeux politiques se traduisent en pratique par un taux particulièrement faible (1,3 %) d'attribution du droit d'asile et de nombreux cas de violation des droits de l'homme des demandeur·euses d'asile, notamment en matière de pratiques de détention administrative et d'expulsion. Dans ce contexte, le rôle des avocat·es est central. Ces avocat·es, que nous qualifions de *cause lawyers* (Sarat & Scheingold 1998, 2006), s'engagent pour la défense des droits des demandeur·euses d'asile, particulièrement lors de l'accompagnement des démarches administratives de demande d'asile et en cas de rejet de cette même demande, lors de l'action judiciaire contre l'État qui s'ensuit.

La présente communication analysera l'engagement de ces avocat·es malgré la complexité de leurs actions juridiques. La fermeté de l'administration du droit d'asile influence les motivations des avocat·es lors de la prise en charge des demandeur·euses d'asile : la faible chance d'obtention du droit d'asile par la voie administrative ou judiciaire oblige les avocat·es à s'impliquer dans des combats coûteux, ce qui restreint également l'accès des potentiel·les réfugié·es aux services juridiques. S'appuyant sur l'analyse d'entretiens auprès d'avocat·es et d'archives produites par le *Japan Lawyers Network for Refugees*, cette communication contribuera à la réflexion sur les rapports entre le droit et la politique de l'immigration du Japon.

Bibliographie

SARAT Austin et SCHEINGOLD Stuart (eds.), *Cause lawyering: Political commitments and professional responsibilities*, Oxford University Press, 1998.

SARAT Austin et SCHEINGOLD Stuart (eds.), *Cause lawyers and social movements*, Stanford University Press, 2006.

TSUCHIDA Chiaki 土田千愛, *Nihon no nanmin hogo. Shutsunyûkoku kanri sêsaku no sengoshi* 日本の難民保護. 出入国管理政策の戦後史 [Protection d'asile au Japon. Histoire de la politique de l'immigration de l'après-guerre], Kêôgijuku daigaku shuppankai 慶應義塾大学出版会, 2024.

Paulo LOPES DE SOUSA¹
paulo.lopesdesousa@outlook.fr

En 1603, le collège jésuite de Nagasaki publie le *Dictionnaire japonais-portugais*², premier dictionnaire bilingue entre le japonais et une langue européenne. L'ouvrage est attribué au missionnaire João RODRIGUES, également auteur de la *Grammaire japonaise*³, publiée à Nagasaki en 1604, puis d'un *Abrégé de grammaire japonaise*⁴ en 1620, rédigé durant son exil à Macao.

Les publications des missionnaires chrétiens⁵ constituent des sources majeures pour l'étude du japonais de l'époque prémoderne. Parmi elles figurent notamment une version du *Dit des Heike*⁶ ainsi qu'une traduction en japonais des *Fables d'Ésope*⁷, toutes deux transcrites en alphabet latin.

La notation du japonais en caractères latins a été rendue possible suite à des conventions d'orthographe spécifiques élaborées par ces missionnaires. Ce travail propose d'examiner le premier système de romanisation de la langue japonaise, en mettant en lumière les difficultés rencontrées et les solutions apportées par João Rodrigues.

En m'appuyant sur le Dictionnaire japonais-portugais, j'analyserai les particularités de cette romanisation, les influences ayant guidé le choix des lettres, ainsi que l'originalité des travaux de Rodrigues dans ce domaine.

¹ Étudiant en deuxième année de Master Sciences du langage, parcours Linguistique des langues d'Asie Orientale, sous la direction de Mme Laurence LABRUNE.

² por. *Vocabulário da língua de Japão* ; jap. 日葡辞書 *Nippo jisho*.

³ por. *Arte da língua de Japão* ; jap. 日本大文典 *Nihon daibunten*.

⁴ jap. *Arte breve língua japonesa* ; jap. 日本小文典 *Nihon shōbunten*.

⁵ jap. キリシタン資料 *kirishitan shiryō*.

⁶ jap. 平家物語 *Heike monogatari*.

⁷ jap. 伊曾保物語 *Isopo monogatari*.

BIBLIOGRAPHIE

RODRIGUES, Joao, 1603, *Vocabolario da lingoa de Iapam* : Nagasaki.

RODRIGUES, Joao, 1604, *Arte da lingoa de Iapam* : Nagasaki.

RODRIGUES, Joao, 1620, *Arte breve da lingoa iapoa* : Macao.

HÉRAIL, Francine, 1986, *Histoire du Japon : des origines à la fin de l'époque Meiji*, POF : Paris.

LABRUNE, Laurence, 2006, *La phonologie du japonais*, Peeters : Paris.

HAYASHI, Chikafumi 林史典, 2009, « Kodaigo no on'in - On'inshi 古代語の音韻・音韻史 [La phonologie de la langue japonaise archaïque : Phonologie historique] », in : *Nihongo yōsetsu* 日本語要説 [Abrégé de linguistique japonaise], sous la dir. de Yoshio NITTA 仁田義雄, Hitsuji Shobō ひつじ書房 : Tōkyō.

IGARASHI, Yōsuke 五十嵐陽介, 2023, « Gendai nihongo no onsei to on'in 現代日本語音声と音韻 [Phonétique et phonologie du japonais contemporain] », in : *Kiso nihongogaku* 基礎日本語学 [Fondamentaux de linguistique japonaise], sous la dir. de Tomohide KINUHATA 衣畑智秀, 2^e édition, Hitsuji Shobō ひつじ書房 : Tōkyō, p. 2-40

IRWIN, Mark et Matthew ZISK (2019), *Japanese Linguistics*, vol. 1, coll. The Japanese Language, Asakura Publishing.

JŌO, Hakutarō 城生佰太郎, 1977, « Gendai nihongo no on'in 現代日本語の音韻 [La phonologie du japonais contemporain] », in : *On'in 音韻 [Phonologie]*, vol. 5, coll. Iwanami kōza nihongo 岩波講座日本語, Iwanami Shoten 岩波書店 : Tōkyō.

MIYAKE, Marc Hideo, 2003, *Old Japanese : A Phonetic Reconstruction*, Routledge : London.

OKIMORI, Takuya, 沖森卓也, 2010, *Hajimete yomu nihongo no rekishi* はじめて読む日本語の歴史 [Première lecture d'histoire du japonais] (version Kindle iOS), Beru shuppan ベル出版 : Tōkyō, URL : <https://ndlsearch.ndl.go.jp/books/R100000002-I000010815893>.

ŌNO, Susumu 大野晋 et Takeshi SHIBATA 柴田武, 1977, *On'in 音韻 [Phonologie]*, vol. 5, coll. Iwanami Kōza Nihongo 岩波講座日本語, Iwanami Shoten 岩波書店 : Tōkyō.

**Colloque de la SFEJ
(17-19 décembre 2025, Université Bordeaux Montaigne)**

« Le singulier »

Alexis Markovitch

Titre : La cuisine japonaise : singularités de l'histoire d'un imaginaire national.

La cuisine fait partie de ces éléments qui caractérisent l'identité japonaise où se manifestent des tensions entre un idéal national fantasmé et des pratiques régionales ou locales diversifiées. L'imaginaire de la cuisine japonaise s'est construit autour de certains critères en apparence nets tels que les techniques de découpe, le dosage des condiments et des assaisonnements, la cuisson du riz, l'élaboration des bouillons *dashi*, l'attention à l'esthétique, la structure des repas ou bien le respect de la saisonnalité. Pourtant tout laisse à penser que cette fabrication conduit en réalité à effacer des spécificités locales ou renforcer des stratégies d'uniformisation de la « japonité ».

Cette présentation aura pour objectif de revenir sur l'histoire de la création de l'idée de « cuisine japonaise » au Japon à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle à travers une approche historique, linguistique et culturelle. Je reviendrai sur l'apparition des termes *nihon ryōri* 日本料理 (cuisine du Japon) et *washoku* 和食 (repas à la japonaise) dans un contexte de diversification culturelle des pratiques culinaires en posant trois questions.

Tout d'abord, que désignent ces néologismes et à quelles images renvoient-ils ? Ensuite, qui sont les individus et les groupuscules à l'origine de leur création et de leurs usages ? Enfin, quelle chronologie ce cas d'étude peut-il nous permettre d'établir sur un moment de bascule dans le monde de la cuisine au Japon à l'époque moderne ? Ces réflexions s'inscriront dans un raisonnement plus large qui permettra de questionner la cuisine en tant qu'objet d'étude et les singularités qu'elle permet de révéler sur le cas japonais.

16^e colloque de la Société Française des Études Japonaises
Proposition de communication

Titre : À la recherche du rêve japonais dans la littérature moderne

Dans cette communication, nous nous proposons d'étudier ce qui constitue la singularité du rêve japonais et sa persistance à l'ère moderne, la notion de rêve étant naturellement prise ici dans son expression culturelle et littéraire. Il est entendu que le Japon possède une riche culture onirologique, héritée des influences bouddhiques et taoïstes, puis amplement développée durant les périodes antiques et médiévales. Une idée souvent défendue est qu'après cet « âge d'or du rêve », dont témoignent entre autres le Roman du Genji, la poésie médiévale ou le théâtre nō, l'utilisation du rêve dans la littérature japonaise ait décliné, se trivialisant tout en perdant de son importance comme procédé poétique et narratif. Cette idée qu'on trouve par exemple chez Mishima Yukio dans son essai de jeunesse *Yumeno no shika* (夢野乃鹿, 1943), ferait par contraste du rêve littéraire dans la littérature japonaise moderne un objet à saisir avant tout dans le contexte d'une littérature mondialisée, à partir de figures (Kafka, Borges) ou de mouvements (naturalisme, modernisme, surréalisme).

En contrepoint, certains discours continuent à l'ère moderne d'assigner à la littérature japonaise un caractère d'onirisme particulier dit *yume utsutsu* (« entre rêve et réalité »). Aujourd'hui encore un écrivain comme Murakami Haruki, tout en faisant figure de représentant d'une littérature mondialisée, est volontiers perçu comme se rattachant à cette tradition supposée. Cette idée d'un onirisme à la japonaise, et, en miroir, d'un Japon « onirique » (« Dreamland Japan »), influence ainsi la perception de la littérature et de la culture japonaise à l'étranger.

L'objectif de notre communication sera ainsi, à partir de la littérature japonaise moderne, de présenter une analyse synthétique des discours et des représentations qui tendent à vouloir établir une singularité nationale en matière d'onirisme.

Axel MICHEL

Doctorant contractuel

EPHE-PSL / CRCAO

Titre de la thèse : « Cercles lettrés et pratiques poétiques dans le Japon du XIIème siècle : l'œuvre de Fujiwara no Mototoshi (1056-1142) »

Sous la direction de Michel VIEILLARD-BARON

Un souverain pas comme les autres ? L'empereur Horikawa (1079-1107) vu par ses contemporains.

La relative absence de l'empereur Horikawa des grandes histoires du Japon est sans doute imputable à son destin aussi singulier que malheureux. Il monte en effet sur le trône en 1086 au jeune âge de 8 ans, en pleine période de restructuration politique majeure, et meurt prématurément en 1107 à l'âge de 29 ans. Son passage sur terre fut bref et son empreinte dans l'histoire politique quasiment inexistante.

Cependant, l'empereur Horikawa occupe une place bien plus illustre dans l'histoire *littéraire* japonaise. Il fut notamment entouré d'un grand nombre de poètes et poétesses très actifs, dont les témoignages (en prose ou en vers) manifestent parfois un fort attachement à l'endroit du jeune souverain.

Nous souhaitons ici enjamber ce fossé et dessiner un portrait général de l'empereur Horikawa à travers les sources (historiques, littéraires...) laissées par celles et ceux qui l'ont fréquenté. Il s'agira pour nous de rendre compte de ce personnage singulier mais aussi d'illustrer sous un angle particulier les mutations du monde de la cour au tournant du XIIème siècle.

La singularité de l'enfant : un enjeu nouveau pour les institutions de l'aide sociale à l'enfance

Anne-Lise Mithout

Les institutions de l'aide sociale à l'enfance prennent en charge les enfants qui ne peuvent pas vivre avec leur famille, pour des causes variées comme l'absence de parents, les difficultés économiques ou la maltraitance. Depuis 2011, ces institutions ont connu des réformes profondes visant une mise en conformité avec les principes de la Convention de l'ONU sur les Droits de l'Enfant. La nouvelle politique a pour objectif de développer la prise en charge des jeunes enfants en famille d'accueil et de rendre les établissements (*yôgo shisetsu*, foyers accueillant les enfants plus âgés) plus « proches du cadre familial » (*kateiteki*). Cette dernière mesure se traduit concrètement de manières très diverses et inclut notamment la réduction de la taille des unités de vie (passage de grands dortoirs avec des chambres collectives à des chambres individuelles dans des logements qui ressembleraient davantage à des maisons familiales). L'objectif affiché est de promouvoir, pour l'enfant, une prise en charge plus respectueuse de ses besoins individuels et le développement de relations affectives avec les employés. Cela s'oppose à l'approche institutionnelle autoritaire qui régnait jusqu'alors dans ces établissements et ne laissait aux enfants qu'une très faible marge de liberté.

L'objectif de cette communication est de montrer comment la prise en charge individualisée se traduit aujourd'hui dans les pratiques des institutions. Cette analyse s'appuie sur un travail de terrain mené en 2025 dans des établissements de la région de Tokyo.

On montrera en particulier que la réponse aux besoins individuels de chaque enfant génère une charge de travail très importante pour les employés des institutions et que, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, les établissements mettent en place des stratégies pour combiner respect des droits de l'enfant et efficacité gestionnaire.

Oumrati Mohamed (Inalco, IFRAE)

Les organes consultatifs sur le contrôle de l'immigration du ministère des Affaires juridiques : vers une politique migratoire à la japonaise ?

Les politiques migratoires du Japon, longtemps caractérisées par une approche restrictive, sont aujourd'hui au centre d'un débat entre différentes théories sur l'évolution de la société japonaise face aux défis démographiques et économiques. Tandis que certains estiment que le Japon pourrait suivre le chemin de l'Allemagne des années 1990 et se transformer progressivement en un « pays d'immigration », d'autres, soulignent que le Japon reste avant tout un pays axé sur un développement économique, où l'immigration est perçue principalement comme un outil pour répondre à des besoins de main-d'oeuvre, sans envisager une véritable intégration des migrants. Ces perspectives sont essentielles, mais ne rendent pas entièrement compte de la singularité des politiques migratoires japonaises.

Pour saisir cette singularité, il est pertinent d'examiner comment elle se manifeste concrètement à travers les politiques publiques, notamment à travers les comptes rendus des organes consultatifs sur le contrôle de l'immigration du ministère des Affaires juridiques. En effet, celles-ci jouent un rôle central dans l'élaboration des politiques migratoires. Ainsi, en étudiant les processus de consultation et la participation des membres de ces organes, je montrerai comment les négociations entre différents acteurs politiques et administratifs influencent la politique migratoire. Il s'agit donc de mettre en lumière un processus complexe où les décisions politiques ne sont pas seulement dictées par des impératifs économiques, mais aussi par des dynamiques internes liées à la structure institutionnelle japonaise.

La singularité économique du Japon face aux défis énergétiques : le cas du secteur automobile

Sophie Nivoix, Professeure, CEREGE, Université de Poitiers,
sophie.nivoix@univ-poitiers.fr

Bing Xiao, Maître de conférences, CLERMA, Université Clermont-Auvergne,
bing.xiao@uca.fr

Le Japon se distingue par une singularité économique marquée par sa dépendance aux importations de ressources naturelles, un défi structurant son industrie et son modèle énergétique. Contrairement aux grandes puissances industrielles disposant de ressources locales abondantes, le Japon doit sécuriser ses chaînes d'approvisionnement internationales pour ses besoins en métaux rares et en énergie. C'est notamment le cas dans le secteur automobile, qui représente près de 20% des exportations du pays et plus de 8% de sa main-d'œuvre (JAMA, 2024)¹. Cette vulnérabilité accroît son exposition aux tensions géopolitiques et aux fluctuations des marchés mondiaux.

Face à cette contrainte, le pays mise sur une transition énergétique dont les véhicules électriques constituent une bonne illustration. Entre la réticence face à l'énergie nucléaire après la catastrophe de Fukushima et la volonté de réduire ses émissions de CO₂ malgré l'absence de ressources énergétiques locales abondantes, la singularité japonaise se caractérise aussi par une économie qui peine à maintenir de la croissance² et une démographie déclinante. Pour répondre à ces défis, les firmes automobiles japonaises investissent dans des technologies alternatives aux batteries classiques, afin d'acquérir un avantage stratégique face aux véhicules électriques chinois et américains. La recherche d'une autonomie technologique comme facteur de résilience et de compétitivité, et donc d'autonomie financière et de rentabilité sur le long terme, est ce que nous proposons d'analyser dans cette recherche.

¹ Japan Automobile Manufacturers Association, *The motor industry of Japan 2024*,
https://www.jama.or.jp/english/reports/docs/MIoJ2024_e.pdf

² Bank of Japan, 2023, *Economic Activity, Prices, and Monetary Policy in Japan*,
https://www.boj.or.jp/en/about/press/koen_2023/data/ko230905a1.pdf

Proposition de communication pour le 16ème colloque de la Société Française des Etudes
Japonaises

***La mise en scène d'une relation singulière : une analyse des discours sur “l'amitié” nippo-
thaïlandaise***

Dans cette communication, j'expliquerai comment les différents acteurs politiques et économiques japonais mettent en avant la singularité de la relation entre le Japon et la Thaïlande. Je montrerai que ces discours sont largement diffusés dans la société japonaise et repris par une grande partie de la population, pour laquelle ils font partie d'une sorte de socle commun de connaissances sur l'étranger. S'ils s'appuient sur des réalités économiques (avec plus de 5000 sites d'entreprises japonaises sur le sol thaïlandais, le troisième total mondial) et démographiques (Bangkok restant la deuxième ville d'accueil des Japonais à l'étranger, malgré une évolution à la baisse depuis 2022), ils mobilisent également et de façon privilégiée des éléments politico-historiques visant à créer une impression de similitude entre les deux pays, sur fond de nationalisme culturel (régime monarchique et absence de colonisation formelle, notamment).

Si toute relation internationale bilatérale est nécessairement singulière, comment penser la singularité des échanges contemporains entre le Japon et la Thaïlande ? La production discursive de cette singularité est-elle unique dans ses mécanismes ? La centralité de la notion de “nippophilie” (親日, *shin'nichi*) que l'on peut y observer montre son inscription dans une vision globalisante, binaire et hégémonique des relations internationales.

Valentin NOBLE

Titulaire d'un doctorat de l'Université de Kyoto, Graduate School of Asian and African Area Studies (ASAFAS)

ATER à Aix-Marseille Université, Faculté des arts, lettres, langues, sciences humaines (ALLSH), Département d'études asiatiques (DEA), section de japonais

Affilié à l'Institut de Recherches Asiatiques (IrAsia)

Proposition de communication au 16^{ème} colloque de la SFEJ

Le processus d'écriture médiatisée par un clavier en japonais

Kaori OYA, INALCO (IFRAE)

Doctorante en Science du langage et didactique du japonais

Le système d'écriture du japonais, que l'on pourrait qualifier de singulier, repose sur l'emploi combiné de quatre types de caractères : les *kanji*, les *hiragana*, les *katakana* et l'alphabet romain, auxquels il faut aussi ajouter les chiffres dits arabes (Labrune, 2013). L'écriture médiatisée par un clavier facilite grandement l'écriture des *kanji* pour les apprenants dont la langue maternelle n'utilise pas de sinogrammes (Iwashita et Nakahara, 2019). Toutefois, certaines difficultés peuvent persister, notamment la gestion des différents types de caractères. Par ailleurs, bien que la majorité des productions écrites soient aujourd'hui médiatisées par un clavier d'ordinateur, l'apprentissage de l'écrit en japonais langue étrangère se concentre sur la production manuscrite. Ni les enseignants ni les apprenants ne sont formés aux spécificités de l'écriture assistée par ordinateur.

Cette communication vise à élucider le processus d'écriture médiatisée par ordinateur en japonais, ainsi que les difficultés rencontrées dans ce mode d'écriture par des apprenants du japonais en France, lors de la phase de *transcription* (Hayes, 2012) du processus rédactionnel.

Les difficultés ont été classées selon les erreurs de transcription observées dans les rédactions d'apprenants de 1^{ère} année de Licence LLCER, spécialité études japonaises (N=32). Une analyse qualitative des procédures de saisie a été menée à l'aide de l'enregistrement des écrans et de l'historique des frappes au clavier pour révéler des obstacles non visibles dans le texte écrit (N=9). Enfin, nous avons classé ces difficultés selon leur nature : d'ordre technique ou liée à la compétence linguistique. Le corpus a été constitué à l'INALCO dans le cadre du projet « Constitution et exploitation des corpus langagiers » à l'IFRAE (thème 2 un axe 1 : « Les langues, les sources et leurs enjeux »), en partenariat avec le NINJAL (*National Institute for Japanese Language and Linguistics*).

Bibliographie

HAYES, J.R. (2012). *Modeling and Remodeling Writing*. *Written Communication*, 29(3), 369-388.

<https://doi.org/10.1177/0741088312451260>

LABRUNE, Laurence. (2013). Le japonais. *Lalies*, Paris, 33, 171-219. hal-00951972

NAKAHARA,S. & IWASHITA.M, (2019). 日本語学習者における日本語漢字名詞産出時の出力形式の影

響－漢字圏学習者と非漢字圏学習者の比較－[*The Effect of the Output Form on Japanese Kanji Noun*

Production by Japanese Learners: A Comparison of Learners from Kanji Backgrounds and Non-Kanji Backgrounds], *The Journal of Nagasaki University of Foreign Studies*, 23, 43-52.

<http://ci.nii.ac.jp/ncid/AA11603331>

« Il y a également un shintō en Inde » : penser les trois pays à la fin du XV^e siècle

« Il y a également un shintō en Inde ». C'est de cette manière que Yoshida Kanetomo 吉田兼俱 (1435-1511) aborde dans une conférence donnée en 1495 la question du positionnement du shintō dans la sphère asiatique. Aristocrate et fonctionnaire de cour, Kanetomo fonde à Kyōto à la fin de la période Muromachi le *yuiitsu shintō* 唯一神道 (shintō unique), dont il revendique la supériorité sur tous les autres systèmes.

Dans un contexte intellectuel influencé par la théorie des « trois pays » (*sangoku* 三国), associant Inde, Chine et Japon respectivement au bouddhisme, au confucianisme et au shintō, Kanetomo construit une rhétorique sur la place du Japon dans sa région. Le shintō ne serait ainsi plus singulier à l'archipel, mais se retrouverait sous d'autres formes en Inde et en Chine. En nous appuyant notamment sur le *Nakatomi no harae shō* 中臣祓抄 (Commentaire de la formule de purification des Nakatomi), compilé à l'issue d'un cycle de conférences donné par Kanetomo, nous chercherons à déterminer s'il postule une identité de nature entre les enseignements ou s'il conçoit les systèmes indiens et chinois comme des expressions d'un shintō japonais originel. Nous nous attacherons en particulier à analyser son affirmation selon laquelle le « shingon » est le shintō de l'Inde.

L'objectif de cette communication est, au travers de ce cas d'étude, d'illustrer comment les discours médiévaux s'attachent à intégrer le Japon dans sa région et comment sont renégo-ciés les rapports entre les enseignements, dans un contexte marqué par la prédominance du bouddhisme.

Repenser les expressions du pluriel en japonais

Baptiste PUYO
Université Kwansei Gakuin (Japon)

Cette communication examine les défis complexes posés par la traduction entre le français, où le nombre (singulier/pluriel) est grammaticalement encodé de manière systématique, et le japonais, où la marque du nombre dans le syntagme nominal demeure facultative et contextuelle. Si cette particularité du japonais a souvent été perçue comme une exception linguistique, nous démontrons néanmoins que cette langue dispose de mécanismes cohérents – implicites ou explicites – permettant d'exprimer les distinctions numérales selon les exigences discursives et pragmatiques.

Dans une perspective élargie, nous analyserons comment d'autres langues typologiquement distinctes, comme le chinois et le coréen, abordent elles aussi la question du nombre grammatical. Cette comparaison approfondie permettra de mieux cerner ce qui relève d'une singularité propre au japonais et ce qui s'inscrit dans des tendances plus générales observables à l'échelle des langues du monde. Elle mettra également en évidence la nécessité de repenser certaines catégories grammaticales traditionnellement admises à l'aune des spécificités du japonais, ainsi que l'influence des grilles d'analyse occidentales sur la perception et l'interprétation de cette singularité structurelle.

Au-delà de l'aspect purement linguistique, cette recherche interroge plus largement les cadres théoriques et méthodologiques à travers lesquels les systèmes grammaticaux sont étudiés et conceptualisés. En mettant en lumière les biais analytiques induits par l'application de concepts issus des langues indo-européennes, nous proposons une approche épistémologique ancrée dans les spécificités structurelles du japonais, en tenant compte des interactions complexes entre syntaxe, pragmatique et discours. Ce faisant, notre communication s'inscrit dans une réflexion plus large sur la construction des savoirs en linguistique et en japonologie, soulignant la nécessité d'une approche plus inclusive et diversifiée dans l'étude des systèmes grammaticaux non indo-européens.

Colloque SFEJ 2025 : « Le singulier »

Proposition de communication :

La singularité de la poétique d'Ise

Dans la *Préface Japonaise* du *Kokinshû* (Anthologie de poèmes anciens et modernes, 905 ?) unanimement considérée comme le premier traité de poétique japonaise, Ki no Tsurayuki (872 ? - 945 ?) exprime clairement son ambition d'élever le statut de la poésie autochtone (*waka*), après une période de stagnation qui avait suivi l'époque du *Man'yôshû* (seconde moitié du VIII^e siècle). À cette époque, la prédominance de la poésie chinoise dans les circonstances officielles avait relégué le *waka* à une sphère privée, dégradant ainsi son statut. Le style élaboré du *Konkishû*, la première anthologie impériale, rehaussa le prestige des vers japonais, qui accédèrent au statut incontesté de poésie officielle de la cour, et contribua à établir les canons poétiques pour les générations à venir.

Nous nous intéresserons ici tout particulièrement à la singularité de la poétique d'Ise (872 ? - 938?), la poétesse la mieux représentée dans ce recueil, dont le style cérébral de matrice chinoise incarne pleinement l'esthétique du *Kokinshû*. Tout en s'inscrivant dans les canons, son emploi innovant du vocabulaire conventionnel et son recours à des procédés originaux lui permettent de les transcender. À travers une analyse comparée de ses poèmes sélectionnés dans ce recueil et de ceux d'autres auteurs, précédents et contemporains, nous chercherons à mettre en lumière le caractère novateur de la poésie d'Ise afin de mieux cerner les dynamiques qui ont concouru au renouveau du style et du langage poétique japonais.

Sophie Rainaut, doctorante, École Normale Supérieure de Lyon, IAO, IFRAE

Titre : La Nouvelle Éducation japonaise et la « mixité » de l'école : entre levier d'égalité et outil de différencialisation genrée (1918-1945)

Résumé

Au lendemain de la Première guerre mondiale, la question de la « coéducation », soit la mixité scolaire entre les filles et les garçons, anime les cercles internationaux de la Nouvelle Éducation. Les éducateurs japonais se montrent réceptifs, mais aussi actifs dans ce débat, le replaçant dans la question des droits des femmes, notamment en termes d'éducation. L'école primaire ordinaire (*jinjō shōgakkō* 尋常小学校) est alors le principal cadre d'expérimentation de la mixité scolaire et ouvre de nombreuses questions théoriques comme pratiques. En effet, « coéducation » peut être traduit par « *danjo kyōgaku* 男女共学 » ou « *danjo kongō* 男女混合 ». L'expression révèle une plasticité : débat-on de l'uniformisation des programmes ou de la promiscuité spatiale des sexes ? Plan de classe ordonné ou libre, telle le raconte Totto-chan ? La coéducation touche aux identités et interactions de genre à un âge prépubère, et révèle de nombreuses fragmentations derrière une ligne favorable à la coéducation. L'approche personnaliste, mettant au centre l'individualité de chaque enfant, tendrait à effacer la catégorisation en tant que garçon ou fille. Elle se combine avec difficulté avec une approche différentialiste concevant l'enfant comme un « adulte miniature », déjà « homme » ou « femme » en formation. Notre parcours de *Teikoku kyōiku* et de *Kyōiku no seiki*, les deux revues dominant alors le monde éducatif japonais, interroge ces tensions en remontant à l'introduction de ce débat au Japon, en suivant son cheminement entre théoriciens, professionnels et politiciens.

Bibliographie sélective

1. Sources primaires :

Densmore Emmet, *Danjo taitō-ron* 男女對等論 [Théorie de l'égalité des sexes], Asō Shōzō 麻生正藏 et Ōtawara Takeko 大和たけ子 (trad.), Nanbokusha 南北社, 1915.

Kyōiku no Seiki-sha 教育の世紀社, *Kyōiku no seiki* 教育の世紀 [Le siècle de l'éducation], 1923-1928, en particulier :

- Noguchi Entarō 野口 援太郎, « *Danjo kyōgaku to waga kyōiku* 男女共学と我教育 [La coéducation et notre éducation] », janvier 1925.

Teikoku Kyōikukai 帝国教育会, *Teikoku kyōiku* 帝国教育 [L'éducation impériale] : numéros publiés entre 1918 et 1941, en particulier :

- Numéro spécial de décembre 1925 sur la coéducation.
- Hoashi Riichirō 帆足理一郎, « Kokumin kyōiku no kaizō 国民教育の改造 [Restructuration de l'éducation nationale] », avril 1920.
- Ichikawa Genzō 市川源三, « Zenjin shugi no kyōiku —(beikoku kyōiku no tokushoku) 全人主義の教育—(米国教育の特色) [L'éducation polyvalente (caractéristiques de l'éducation américaine)] », septembre 1921.
- Makiyama Eiji 槇山栄次, « Joshi kyōiku gen seido no ketten 女子教育現制度の欠点 [Les défauts du système d'éducation féminine actuel] », avril 1922.
- Okabe Yatarō 岡部彌太郎, « Denmaruku — jikken kyōiku-kai no sho kenkyū デンマーク—実験教育会の諸研究 [Danemark : les diverses recherches de l' Association de pédagogie expérimentale] », juin 1922.
- 久代 省三, « Nōryoku-betsu yomikata kyōju no keika 能力別讀方教授の経過 », janvier 1919

2. Sources secondaires

Henninger Aline, *La socialisation de genre à l'école élémentaire dans le Japon contemporain*, thèse en Sociologie, Anthropologie, Ethnologie, France, Université Sorbonne Paris Cité, 2016.

Jiang Hua 姜華, « Taishō-ki ni okeru ryōsai kenbo rinen o meguru aratana rongi : zasshi “kyōiku jiron” keisai kiji o chūshin to shite » 大正期における良妻賢母理念をめぐる新たな論議 ～雑誌『教育時論』掲載記事を中心として～ [Nouvelles discussions sur l'idéal de la « bonne épouse, mère avisée » à l'ère Taishō : focus sur les articles publiés dans le magazine Kyōiku Jiron], *Waseda kyōiku hyōron*, vol. 28, n° 1, 2014, p. 103-115.

Koine Erina 小稲絵梨奈, « Nihon ni okeru danjo kyōgaku-ron no rekishi to haikai — Koizumi Ikuko no shisō — 日本における男女共学論の歴史と背景 — 小泉郁子の思想 — [Histoire et contexte de la coéducation au Japon : la pensée de Koizumi Ikuko] », *Kyōikugaku kenkyū ronshū*, vol. 7, 20 mars 2012, p. 167-174.

Raymond Annick, « La coéducation dans l'Éducation nouvelle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 18, Éditions Belin, 11 janvier 2003, p. 65-76.

Tyack David Bruce et Elisabeth Hansot, *Learning together: a history of coeducation in American public schools*, New-York, Etats-Unis d'Amérique, Russell Sage Foundation, 1992, 1992.

La littérature okinawaïenne existe-elle ? — *Jôji ga koroshita inoshishi* [Le sanglier qu'a tué George] (1978) de Matayoshi Eiki et *Tsuki ya, aran* [Ce n'est pas la lune] de Sakiyama Tami (2001)

L'appellation « littérature okinawaïenne (okinawa bungaku) » est singulière dans la littérature japonaise en cela qu'il n'y pas d'autre département japonais dont on évoque la littérature (nous ne parlons pas, par exemple, de la littérature d'Osaka). Mais, qu'est-ce que la littérature okinawaïenne ? Kuriyama Yusuke définit cette littérature comme un ensemble d'œuvres de la main d'écrivains originaires du département d'Okinawa, territoire devenu japonais au moment de l'annexion d'Okinawa en 1879¹. Parler de littérature okinawaïenne peut sembler la situer en périphérie de la littérature japonaise et la réduire à un genre marginal et inférieur à cette dernière. Or, les auteurs okinawaïens, à travers des écritures se distinguant nettement de la littérature de la métropole, revendiquent également leurs spécificités régionales. Edward Saïd pensait ainsi que les récits permettaient aux peuples colonisés d'affirmer leur identité et l'existence de leur passé². C'est précisément la stratégie adaptée par certains auteurs okinawaïens. Dans cette étude, nous analyserons *Jôji ga koroshita inoshishi* [Le sanglier qu'a tué George] (1978) de Matayoshi Eiki et *Tsuki ya, aran* [Ce n'est pas la lune] de Sakiyama Tami (2001) afin de comprendre comment ces auteurs marquent leur « okinawanité » à travers leur écriture. L'un se distinguant par la violence du récit et l'autre par l'utilisation de la langue ryûkyû, Matayoshi et Sakiyama déploient des univers littéraires qui se démarquent de la littérature de langue japonaise « classique ». Nous essayerons de déceler la singularité de cette littérature se revendiquant constituer un genre à part.

¹ KURIHARA Yusuke, “*Ikari*” no tekusutoka , *Kingendai nihon bungaku kara “Okinawa” o kangaeru* [La textualisation de la “colère”, Réfléchir sur “Okinawa” à partir de la littérature japonaise moderne et contemporaine], Yokohama, Shunpûsha, 2023, p. 9.

² SAID W. Edward, *Culture et impérialisme*, trad. Parul Chemla, Paris, Fayard, Le monde diplomatique, p. 13.

Personne et narration romanesque. Le japonais est-il une langue à part ?

Daniel Struve

Université Paris Cité, UFR LCAO

Une idée répandue fait de la langue japonaise une langue à part, ignorant la catégorie grammaticale de la personne et fortement ancrée dans la situation d'énonciation. Ainsi Noguchi Takehiko a pu consacrer un livre à « l'invention de la 3 personne » à l'époque Meiji, l'époque d'Edo ayant, selon lui, ignoré la 3 personne (1994). Le francisant et comparatiste Nakayama Masahiko décrivait une narration classique incapable de s'extraire des contraintes énonciatives et limitée à un perpétuel « je, ici, maintenant » (1995). Plus récemment, le spécialiste de la littérature japonaise contemporaine Andô Hiroshi, dans ses analyses sur la genèse de la langue littéraire moderne, décrit le difficile passage d'une narration classique subjective saturée de marques discursives à la narration neutre utilisant la forme passée vernaculaire en *ta*. Andô Hiroshi voit une contradiction fatale (*shukumeiteki na mujun*) dans l'entreprise « visant à créer une langue vernaculaire au locuteur invisible » (*washa no kao no mienai hanashikotoba o mezashita genbun.itchitai*). (2012, 2014).

Nous nous proposons d'interroger le schéma proposé par Andô Hiroshi tant en ce qui concerne la narration classique, avec ses différents modes de narration et ses moyens pour exprimer la 3e personne, qu'en ce qui concerne la narration en langue moderne, caractérisée par l'alternance de la forme marquée (forme en *ta*) et non marquée.

Sans contester l'existence de traits spécifiques de la langue japonaise, nous essaierons d'avancer qu'à l'instar de tout autre langue, le japonais tant classique que moderne a su user de ses ressources et trouver des dispositifs originaux permettant le passage d'un usage uniquement oral de la langue vernaculaire à son usage comme langue d'écriture romanesque.

SUDÔ Rui

Université Paris Cité CRCAO

« Le singulier » dans l'univers des contes marchands de Saikaku

Né dans une maison marchande, Ihara Saikaku (1642-1693) est célèbre en tant que pionnier du genre *ukiyo-zôshi* (livres sur le monde flottant). Ses ouvrages dépeignent principalement les mœurs des marchands, reflétant la première période de l'époque d'Edo, marquée par la montée en puissance des marchands grâce au développement des grandes villes et de l'économie monétaire. Parallèlement, la morale confucéenne, notamment la piété filiale se répand au sein des communautés marchandes, renforçant les liens familiaux et collectifs, mais aussi instaurant des contraintes sociales strictes.

Dans la préface des *Vingt parangons d'impiété filiale*, jouant sur le double sens du mot *tsune* (ordinaire/exemplaire), Saikaku appelle « hommes exemplaires » (*tsune naru hito*), les marchands qui font prospérer leurs affaires tout s'acquittant parfaitement de leur devoir filial. Mais ces hommes « sont rares, alors que les scélérats sont légions ». Dans ses recueils de contes marchands, Saikaku s'attache plutôt à décrire la figure de « l'homme ordinaire », de l'homme tel qu'il est, pris dans sa singularité, avec ses imperfections et ses contradictions.

Nous analyserons quelques contes marchands représentatifs comme cette histoire de Daikokuya, fils aux mœurs dissolues chassé par sa famille, mais qui finit par faire fortune (*Magasin perpétuel du Japon*, II,2). Ce conte et d'autres illustrent les trajectoires singulières de marchands pris dans les contradictions d'une société où l'argent joue un rôle primordial et où l'adhésion aux normes morales et la réussite financière ne vont pas toujours de pair.

Fumiko SUGIE

Post-doctorante au CRCAO, enseignante à Centrale Lille

fumiko.sugie@gmail.com

fumiko.sugie@centralelille.fr

Identifiant : 0000-0002-6276-7050 (ORCID) ; sugie-fumiko (HAL) [CV HAL](#), [LinkedIn](#).

Proposition de communication au 16^{ème} colloque de la SFEJ, 17-19 décembre 2025

**Récits au singulier des catastrophes contemporaines :
Kawakami Hiromi et Furukawa Hideo face à l'attentat de la secte Aum**

Depuis 1995, l'affaire Aum a suscité de nombreux récits non fictionnels, ainsi que des fictions qui l'évoquent le plus souvent de manière allégorique ou oblique. Parmi les œuvres les plus connues figurent *Underground* (1997-1998) de Murakami Haruki (né en 1949), recueil de témoignages de victimes de l'attentat, mais aussi de membres de la secte, et *1Q84* (2009-2010), roman dystopique mettant en scène une société sous l'emprise d'une organisation sectaire. Pourtant, rares sont les romans qui abordent frontalement l'attentat du 20 mars 1995, comme si la fiction peinait à appréhender l'opacité d'un événement aussi incompréhensible que traumatique. Dans ce contexte, deux romans se distinguent par leur approche singulière : *Soudain, j'ai entendu la voix de l'eau* (Suisei, 2014) de Kawakami Hiromi (née en 1958) et *Mandarage X* (Fleurs de lotus X, 2022) de Furukawa Hideo (né en 1966). Ces récits, chacun à leur manière et de façon relativement directe, traitent de l'attentat au gaz sarin, en l'inscrivant dans un paysage post-catastrophe marqué par le 11 mars 2011. Engagés dans une réflexion sur les désastres contemporains, Kawakami et Furukawa interrogent les capacités – et les limites – du roman à représenter l'irreprésentable, en faisant émerger au cœur de leurs récits des voix narratives à la première personne du singulier : des voix ambivalentes, à la fois victimes et coupables d'un passé qu'elles reconfigurent autrement. Cette communication propose d'analyser les stratégies narratives et les ressources stylistiques mobilisées par ces deux écrivains face à la mise en fiction de l'événement extrême.

(245 mots)

Iwanai, ittenai et iwanakatta : Comment exprimer un événement qui n'a pas eu lieu ?

Dans la présente étude, nous nous intéresserons à des formes verbales négatives qui s'emploient pour exprimer la non-réalisation d'un événement dans le passé. En effet, selon les majeurs travaux sur le système aspectuo-temporel du japonais, la forme négative appariée à la forme affirmative *shi-ta* est *shi-nakat-ta*. Or nous pouvons observer quotidiennement des échanges tels que : *dokka itta ? – uun, ikanai*, ou encore *waruguchi itta desho ? – uun, iwanai yo / ittenai yo*. Si les réponses *ikanakatta* et *iwanakatta* ne sont pas exclues, elles ne sont pour autant pas toujours les plus naturelles. L'objectif de la présente étude, qui s'inscrit dans la thématique générale du colloque « Le singulier », est d'examiner la différence d'utilisation entre ces trois formes négatives pour contribuer à mieux comprendre la singularité du système aspectuo-temporel du japonais.

Bibliographie succincte

- AOKI, Saburo et TAMBA, Irène (2000) « Avenir, anticipation et catégorie linguistique du futur », *SCOLIA*, 12, pp. 25-37.
- DHORNE, France (2006) *Aspcet et temps en japonais*, OPHRYS
- KATO, Shûichi (2007) *Nihon bunka ni okeru jikan to kûkan* [temps et espace dans la culture japonaise],
- KINSUI, Satoshi et al. (2000) *Toki, hitei to toritate* [Temps, négation et paradigmatisation], Iwanami shoten.
- KUDO, Mayumi (2014) *Gendai nihongo mûdo, tensu, asupekuto-ron* [Théorie dumode, du temps et de l'aspect du japonais contemporain], Hituzisyobo.
- SZATROWSKI, Polly (1983) « A Pragmatic Analysis of Japanese Negative Verbal Aspect Forms », *Gengogaku ronsô (Tsukuba working papers in linguistics)*, n° 2, p. 48-64.
- TAKEUCHI-CLEMENT, Rie (2022) « Les approches du système aspectuo-(modo)-temporel du japonais : du début du XXe siècle à nos jours », Tatiana Milliaressi (éd), *Typologie des aspects*, PU Septentrion, pp.221-260.

Quelles formes de seigneuries locales au XIV^e siècle ?

Dès la fin du XIII^e siècle, les communautés locales (celles des paysans et producteurs) sont formées au sein des domaines (*shōen*), qui sont le cadre du régime foncier et fiscal, mais également l'une des structures encadrant les rapports socio-économiques des personnes sur des territoires relativement bien définis. Au XIV^e siècle s'est opéré un glissement de la domination directe du centre politique sur les territoires à l'émergence *de facto* de modes de gestion plus locaux. Il ne s'agissait pas à proprement parler d'un ordre nouveau, mais le régisseur (représentant du possesseur d'un domaine) en charge était parvenu dans certains cas à tenir la place d'un seigneur local. Afin de mettre en évidence cette situation d'entre-deux et les distinguer des seigneurs éminents, ces acteurs politiques ont été qualifiés par l'historiographie japonaise de « seigneurs officiers domaniaux », *shōkan teki ryōshu* 荘官の領主.

Nous voulons ici explorer à partir de plusieurs exemples les conditions de création de telles seigneuries locales dans les domaines. Dans le contexte de communautés déjà établies et faisant preuve d'une conscience politique, la communion d'intérêts entre l'officier domanial représentant le seigneur éminent et les paysans influents du domaine semble être un prérequis à l'installation d'une seigneurie locale. Ce développement n'est toutefois ni systématique, ni uniforme et nous chercherons à comprendre les critères politiques, économiques et sociaux qui président à ces variations.

Enfin, l'identification de ces cas devrait permettre à terme de s'interroger sur l'influence ou les reliquats de ces expériences locales aux XV^e-XVI^e siècles, ainsi que sur l'existence d'un ou plusieurs « modèle(s) japonais » de contrôle seigneurial sur les territoires et les personnes.

La technique chez Hiroto Saigusa, avec Kant et Hegel

Keisuke TOKITA

Enseignant de langue et civilisation japonaises à l'Université Toulouse II – Jean Jaurès

Docteur de Philosophie de l'Université Paris Nanterre

Saigusa analysait de manière philosophique la technique, ce qui lui permet, de nos jours, d'être placé au centre non seulement des études d'histoire de la technique, mais aussi de la philosophie de la technique japonaise. Cette analyse est d'autant plus passionnante que les progrès rapides de la technologie nous incitent à repenser d'une part la technologie, mais également la technique. La technique selon Saigusa au sens de la fabrication d'un objet inclut ce qui relève de la philosophie japonaise, notamment deux idées : d'une part, celle venant du Groupe d'études matérialistes selon laquelle la technique correspond à l'ensemble des moyens permettant de fabriquer un objet, et de l'autre, celle de technique chez Mitsuo Taketani — qui a bien sûr suscité le débat sur la définition de l'idée de technique — selon laquelle, en somme, l'être humain fabrique un objet en obéissant à la loi naturelle. La pensée de Saigusa est également caractérisée par ce sur quoi repose la philosophie occidentale, en particulier les notions de faculté de juger chez Kant et de dialectique chez Hegel. Cet héritage hétéronome désigne la particularité de la pensée technique dans le sens où cette dernière ne peut pas être réduite à ces éléments. Dans le cadre principal de ce colloque, nous aimerions parler de la façon dont Saigusa intègre la faculté de juger et la dialectique, pour au moins deux raisons : d'un côté, à l'intérieur de ses travaux, ces deux notions sont au cœur de sa pensée technique ; de l'autre, dans la recherche de sa pensée, la question posée ne va pas de soi.

Bibliographie :

NAKAJIMA S. et MURASHITA K., « Saigusas Kant-Interpretation und technische Theorie — mit der Erörterung über die Einbildungskraft — », *The Bulletin of Okayama University of Science. B, Human & Social Sciences*, n°44, 2008, pp. 43-50 et « The technology, process and means in Saigusa », *The Bulletin of Okayama University of Science. B, Human & Social Sciences*, n°46, 2010, pp. 21-27.

SAIGUSA H., *Œuvres complètes*, Tokyo, Chūōkōron sha, 1978.